



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 4 décembre 2024]

Date de la convocation

28 novembre 2024

Date de mise en ligne

6 décembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 29

Procurations : 3

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Claire VILLENEUVE, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Christian PERO, Christel PALIS, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Monique GUILLE, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine BOISSIERE, Arnaud ELGOYHEN, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Daniel RIBES, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Martine VIOLETTE, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Marie MONTELS, Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH *Conseillers*.

Absents et représentés : Antony MOUSSU, Christelle HARDY, Elisa GILLET

Absents : Dominique BOYER,

N° 112/ 2024

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Mise à jour des membres de la Commission d'appel d'offres

En raison du décès de M. Eric PILUDU, il y a lieu de procéder à son remplacement au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

Il est rappelé que le titulaire démissionnaire ou décédé est remplacé par un suppléant inscrit sur la même liste que le membre à remplacer et venant immédiatement après ce dernier.

Le remplacement du suppléant, devenu membre titulaire, est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Madame le Maire propose aux élus d'approuver le nouveau tableau des membres de la CAO tel que présenté ci-dessous :

Commission d'appel d'offres	
Titulaire	Suppléant
Pierre TRANIER	Laurent SQUASSINA
Francis RUFFEL	Daniel RIBES
Thierry BODDI	Monique GUILLE
Lahcene BAAZIZ (ancien suppléant)	Christian PERO (suivant sur la liste des suppléants)
Jean BATAILLOU	

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE la composition de la Commission d'appel d'offres telle que détaillée ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Madame le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 5 décembre 2024